



# Avanti, pour les cabossés de la vie

PAR CÉDRIC VALLET  
PHOTOGRAPHE : LOÏC DELVAULX

**À Marchienne-au-Pont, Avanti aide les plus précaires à mettre un pied à l'étrier. Anciens détenus, chômeurs et exclus de tous bords viennent transformer la matière et les sons. Menuiserie, forge, régie sonore et permaculture sont au programme. La créativité et la vie communautaire sont à la base du travail social d'Avanti dont l'ambition est d'impulser de nouvelles dynamiques dans la vie de ses « stagiaires ».**

## LA DAME DE FER

**D**ans un bâtiment en briques, à Marchienne-au-Pont, une large ouverture laisse passer des bruits sourds. Une massue s'abat sur une enclume. Un chalumeau s'égosille et trace d'étranges calligraphies. Un petit groupe d'hommes et de femmes s'adonne avec goût à la pratique du métal. Pas le style musical efficace tant aimé des mélomanes, mais celui, malléable, que l'on chauffe au charbon pour lui faire prendre des formes diverses et variées.

Un homme porte un masque de respiration et manie le fer à souder sur une étrange sculpture forgée représentant une guitare. Les étincelles giclent sans prévenir, elles entament une danse hypnotique. Tout au fond, près du four, Coralie enlève ses gants de protection. Le vent frais de l'automne s'engouffre dans le bâtiment. La nuit semble s'inviter précocement.

Coralie a les yeux qui brillent. Dans les volutes de chaleur qui s'échappent du four, elle présente sa dernière sculpture. Une silhouette humaine, fragile, en équilibre précaire. Un pied gracile est en contact avec le socle. L'autre tente d'avancer. Il semble faire face à une résistance coriace. Comme un boulet qui ne l'empêcherait pas totalement d'avancer, mais qui constituerait une sérieuse entrave. *« J'ai pris goût à la forge, nous confie Coralie. Mais surtout à la création. Fabriquer des formes, c'est ça qui m'a donné envie de m'y remettre, de me bouger, alors je reviens tous les jeudis. »*



Ses créations, à la fois puissantes et fragiles, Coralie pense secrètement les vendre. Elle s'octroie presque la possibilité d'en rêver. Mais elle est prudente. Car elle revient de loin. *« D'abord je me suis occupée de mes quatre enfants; ça a fait un grand trou dans mon CV. Après leur départ, c'était difficile de rebondir, je n'ai pu être embauchée nulle part. »*

La dégringolade. Très vite, la spirale négative l'attire vers le fond. Inlassablement. Une galère suit une autre galère. Le chômage, un cancer de la thyroïde, une formation en comptabilité qui la *« met dehors »*, et les dettes qui s'accumulent au point de décrocher complètement, d'émarger au CPAS, de voir l'avenir se restreindre à une série d'emmerdes.

Mais Coralie préfère ne pas trop s'appesantir sur cette vie passée, comme si elle craignait qu'elle ne la happe à nouveau. Ce qui la stimule davantage, c'est l'évocation de son « rebond » qu'elle associe volontiers à l'intervention d'Avanti, ce service de Marchienne-au-Pont, dans lequel elle a pu découvrir ses talents de sculptrice. Avanti, selon le récent décret de la Région wallonne, c'est un organisme qui répond à l'appellation – ambitieuse ou pompeuse, c'est selon – de Défi, pour « Démarche formation insertion ».

Les personnes abimées, cabossées par la vie, sans perspectives, peuvent y jouer leur va-tout. Car on y sera accueilli avec respect et bienveillance. *« L'idée, c'est bien que ces gens carbonisés par la vie puissent poser leurs valises avant d'avancer »*, rappelle Isabelle Heine. Dans les différents ateliers que propose Avanti, on

n'apprendra pas tout de suite un métier, mais on pourra découvrir certaines aptitudes, des envies, une motivation qui pourrait déboucher sur d'autres formations, qualifiantes cette fois-ci, ou sur la reprise d'études, voire directement sur un job, qui sait? Les ateliers prodigués par l'association permettent de toucher à quatre filières. La forge, on l'a dit. La menuiserie. La permaculture et le domaine du son via la formation d'assistant régisseur. Pendant le premier mois, les stagiaires s'essayent à chaque discipline. Ce petit avant-goût leur permet ensuite de choisir deux domaines qu'ils exploreront pendant cinq mois chacun. Avanti souhaite déclencher des dynamiques là où elles avaient déraillé. On y croise pas mal d'anciens détenus, des personnes libérées sous conditions ou faisant l'objet d'une surveillance électronique. Mais on y trouve aussi des personnes aiguillées par le CPAS ou d'autres services sociaux ou administratifs.

Mais dans les quatre cas, le schéma est le même. Du lundi au mercredi, on apprend les techniques de base, selon des modalités assez classiques d'une formation quasi professionnelle. Le jeudi, on laisse libre cours à la créativité. Les stagiaires travaillent la matière avec un autre outil, au cœur de la démarche de l'association : l'imaginaire. *« Le jeudi, on oublie un peu les règles »*, explique Michaël Dumont, le formateur en métallurgie. Un objectif plus difficile qu'il n'y paraît : *« C'est vraiment le plus difficile pour eux. Apprendre à se lâcher. La plupart pensent qu'ils n'en sont pas capables, mais au bout d'un moment on y arrive et l'artistique permet d'aller plus loin. »* C'est donc en s'imprégnant de cette technique ancestrale – la forge – que l'homme pratique depuis l'Antiquité, que d'autres hommes, et des femmes, renouent avec eux-mêmes et avec leur entourage.

Sur des étagères proches de l'entrée de l'atelier trônent quelques œuvres d'anciens stagiaires. On y voit un homme de fer croulant sous le poids d'une énorme sphère qu'il porte tant bien que mal. À côté, un visage semble bâillonné par son écharpe. *« Ce travail de créativité, le jeudi, permet d'évacuer quelque chose, pense Michaël Dumont. Et tous ont ce besoin quelque part en eux. Cela se ressent dans la sculpture. »*

### ET UN JOUR, TOX APPARUT...

À midi, les formateurs et les stagiaires s'assoient à la même table bien fournie. Au menu : saucisses, pommes de terres, courgettes-poires aux herbes saisies à la poêle et salade de tomates. Un caviar de coings circule entre les convives. Simple, mais délicieux. Les plats du jour sont concoctés par d'autres stagiaires, sous la houlette de Julie, elle-même une ancienne bénéficiaire du service. *« L'idée, c'est de partir sur un budget d'un euro par jour par personne »*, dit-elle. Donc elle achète quelques mets au supermarché du coin, utilise les dons de banques alimentaires mais, surtout, elle assoit sa cuisine sur les produits du jardin, tout droit sortis de l'atelier permaculture.

Lors de son atelier cuisine du jeudi, Julie apprend aux stagiaires à transformer et à conserver les aliments. On y fait des confitures, des sirops, des conserves. *« Le but, c'est d'avoir le moins de pertes possible, de tendre vers le zéro déchet. »* L'après-midi, Julie



« Au moins ça me donne quelque chose pour débiter. J'ai longtemps cru que je n'étais capable de rien. »

Steve, ex-détenu

anime un autre atelier pour fabriquer soi-même ses produits ménagers. Le « do it yourself », c'est dans l'ADN d'Avanti. Et Julie en connaît un rayon en ce domaine, ainsi que dans celui de la cuisine. Dans une vie antérieure, elle avait son propre établissement, loin d'ici, sous le soleil de Tenerife. *« J'avais mon bar à tapas là-bas, et je me suis cassé la figure. Le bar a fermé, je suis rentrée ici, j'ai tout perdu. J'étais même à la rue. J'ai pu rebondir ensuite. J'ai vu une affiche d'Avanti. Un pur hasard. »*

Le repas commun à tous les stagiaires, c'est une condition non négociable de la participation aux ateliers d'Avanti. C'est l'une des idées de la directrice et fondatrice du service, Isabelle Heine; une figure de l'action sociale dans l'univers carolo, depuis des dizaines d'années.

Au tout début, en 1989, Isabelle Heine fonde l'un des premiers services d'aide aux justiciables. *« C'était un simple projet pilote, avec, comme objectif, de trouver des alternatives à la détention, en particulier à la détention préventive »,* dit-elle aujourd'hui. Très vite, Isabelle Heine ressent les limites du travail social « classique » qu'elle pratique. *« Nous étions un couvercle sur une marmite, nous aidions, mais cela ne changeait pas grand-chose dans la vie des gens, se souvient-elle. Et puis la structure avait des niveaux d'exigence très élevés, avec un rythme peu adapté à la situation sociale des participants. Les gens étaient censés savoir ce qu'ils voulaient faire de leur vie dès la sortie de prison. C'était assez foireux. »* Isabelle Heine cherche une idée nouvelle. Elle la trouvera en 1998, comme une évidence. Sur la place de l'Horloge, au centre de Charleroi, Isabelle tape la discussion avec un musicien, qui joue des percussions au centre de la ville. *« C'est un vrai hasard de la vie, une belle rencontre »,* affirme-t-elle, non sans émotion.



Ce musicien, il s'appelle Scott. Mais les Carolos, taquins, inversent l'ordre des lettres et le surnomment « Tox ». *« Il avait joué pendant neuf ans avec Michel Petrucciani, il était extrêmement doué »,* précise Isabelle Heine.

Tox, musicien fantasque et talentueux, connaît bien des milieux. Il fraye avec des psychiatres « alternatifs » qui aiment se regrouper en été dans un château des Cévennes, dans le sud de la France. Coup de folie, Tox emmène Isabelle et tous les bénéficiaires de son service, ex-taulards, junkies et personnalités borderline, vers les Cévennes. Le musicien y anime des ateliers de percussion. Le dernier soir, avant le départ, c'est la révélation. La bande des psychiatres cévenols lance l'idée d'un concert, d'une scène ouverte dans la cave du château. *« Il y avait entre 80 et 90 personnes. Tout le monde s'est mis à jouer. À s'ouvrir aux harmonies. Par contre, le retour dans les petits meublés de Charleroi a été rude. On ne pouvait pas en rester là. »*

Tox et Isabelle ne lâchent pas l'affaire. De retour à Charleroi, ils s'associent plus structurellement. Tox anime des ateliers de fabrication de tambours, *« car il avait vécu trois ans dans des réserves d'Indiens d'Amérique »* (sic!).

Les bénéficiaires des ateliers travaillent le bois, les peaux, ils frottent, ils assemblent puis ils jouent ensemble. *« Soudainement, je réalise que les gens viennent tous les jours, ils sont à l'heure, quelque chose s'enclenche, déclare Isabelle. Après quelques mois on constate que six personnes sur douze sont 'ailleurs', soit en formation, soit avec un boulot. »* Les premiers « tambours » de Tox et ses stagiaires sont toujours exposés, comme des reliques, dans le bureau de la direction du service. Comme un hommage aussi, à Tox, toujours bien vivant, mais attendant la fin, en Suisse, du haut de ses 85 ans.









Au début des années 2000, Avanti se met peu à peu en place, glane des queues de subsides. Le service s'installe dans le paysage hennuyer. Les jalons philosophiques de l'association sont posés. L'idée, c'est de sortir les bénéficiaires de l'ornière grâce au travail manuel et à la création. En parallèle, le service fait son possible pour aider les stagiaires à se remettre en ordre de marche administratif et financier. «*Nous travaillons sur toutes les dimensions de la vie*, détaille Gianluca Demasi, assistant social. *Leurs principales difficultés concernent le logement, les assuétudes, les dettes. Nous travaillons avec d'autres services ou des personnes extérieures qui nous viennent en aide. Par exemple, l'un de leurs principaux problèmes vient du manque de maîtrise de base du français et des mathématiques. Cela crée des barrières de socialisation. Alors un instituteur propose des cours individuels de français et de maths.*» «*Et bien sûr, au-delà du suivi individuel, très important, il y a la dimension collective, le suivi global des personnes*», ajoute Isabelle Heine.

En 2004, Avanti est agréé par la Région wallonne et c'est en 2010 que l'association prend ses quartiers dans cet ensemble de bâtiments de Marchienne-au-Pont. Le service développe des collaborations avec le tissu associatif local. Ce jeudi après-midi, par exemple, des stagiaires et anciens stagiaires participent à un atelier «chant» organisé par «Marchienne ma belle», un collectif citoyen du cru qui prépare l'organisation du festival associatif «Mai'tallurgie», auquel est associé de près Avanti.

Dans l'idée originelle d'Isabelle Heine, Avanti s'adressait à des stagiaires volontaires. Le problème, c'est que la démarche volontaire, au cœur du

projet, s'efface avec le temps qui passe. Désormais, nombre de stagiaires sont contraints de s'inscrire à la formation prodiguée par le service. Il peut s'agir d'une condition à la sortie de prison, il peut s'agir d'une des clauses du projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) ou d'une formation imposée par le Forem. L'État social actif est passé par là. «*Le problème, c'est qu'ici, venir, s'asseoir et attendre que le temps passe ne suffit pas*, conclut Isabelle Heine. *Il faut participer à la vie du groupe. Toutes ces participations contraintes sont une modification majeure de notre travail.*»

### FAIRE FEU DE TOUT BOIS

Face à Angel Hueso Camara, formateur en menuiserie, quatre hommes tentent d'associer les mots et les idées. «*Si je vous dis 'menuiserie'...*», lance le formateur. Les réponses, convenues, s'enchaînent : «*Bois*», dit l'un. «*Chêne*», répond l'autre. «*Peuplier*», conclut le dernier. «*Vous n'arrivez pas à sortir du domaine du bois, s'emporte gentiment Angel Hueso Camara. Il faut aller plus loin, sortir une idée.*»

En menuiserie aussi, la créativité est au cœur du projet d'Avanti ! «*Ici, je leur apprends à sortir de l'ordinaire. Ils viennent souvent de milieux fermés; beaucoup ne connaissent pas Bruxelles par exemple. Certains sortent de prison, d'autres ont arrêté très tôt les études. Ils n'ont presque jamais travaillé leur créativité.*» Alors les stagiaires tentent d'imaginer ce qu'ils pourraient faire de leurs mains avec ces planches en bois, souvent issues de déchets ou de matériaux en mauvais état qu'ils retapent et reconstruisent sous une autre forme. Dans l'atelier trône une étrange table dont le pied a la forme de l'Italie, alors que la table elle-même épouse les contours de la Sicile. Une table d'échecs trône plus loin au fond du local. Sur une étagère, on voit un nichoir surprenant, en forme de slip «boxer», «*car le petit oiseau va sortir*», rigole un stagiaire.

Bref, des créations, on en trouve un peu partout. Dans le local, on croise aussi Steve, qui sort de prison. «*Je n'ai jamais travaillé de ma vie*, dit-il. *Au moins, ça me donne quelque chose pour débiter. J'ai longtemps cru que je n'étais capable de rien.*» Tout près de lui, c'est Ludovic qui prend la parole. Il pense qu'Avanti lui permettra de se «*réhabituer au train-train, à l'autodiscipline*». Car pendant plusieurs années Ludovic a voulu échapper au système et a vécu d'un maigre viatique, dormant dans une camionnette, «*car travailler sept heures par jour, ce n'est pas vivre, c'est servir*», lance-t-il, bouillonnant. Mais malgré tout, Ludovic participe, travaille de ses mains, lui qui a toujours eu «*la tête dans les bouquins*» et s'enthousiasme de «*découvrir de formidables personnes, de casser les préjugés*».

La menuiserie, c'est un peu l'origine d'Avanti. Là où tout a commencé. C'est aussi l'atelier qui a changé la vie de Lidia Campisi, ancienne stagiaire qui revient régulièrement, par exemple pour le chant. «*J'étais passionnée par le bois, les sculptures en bois*», explique-t-elle. Une passion dévorante que Lidia continue d'explorer, le soir venu, en poussant ses connaissances des techniques de sculpture en cours du soir et, bientôt, en abordant l'ébénisterie. «*Je n'aurais pas eu le courage*

de suivre ces formations sans Avanti. Je serais restée sans sortir, toujours à cause de cette dépression. Je ne bougeais jamais. Je me droguais aussi», confie-t-elle.

Les débuts de Lidia chez Avanti furent épiques. Emplis de colère et d'agressivité. «Avec le manque, je pétais des câbles, dit-elle. C'est vrai qu'ils en ont vu de toutes les couleurs à cause de moi. Mais ils ont une patience incroyable pour gérer les conflits.» Avant d'en arriver là, Lydia a dû affronter bien des épreuves. «À un moment, je suis devenue SDF, je dormais dans ma voiture. Ils m'ont aidée à trouver un habitat de transit [Avanti gère une maison de transit avec l'association Relogeas, NDLR]. J'ai vécu coupée de la société, sans vraiment me lever, sans respecter d'horaires. Ici j'ai reçu l'aide d'un psy, l'aide de l'assistant social. Puis à un moment j'ai pris la décision de me reprendre en main.»

Lidia doit interrompre l'entretien. Elle est attendue à l'atelier «chant», en vue du festival Mai'tallurgie. Des groupes de cinq chanteurs s'essayent à la polyphonie, au chant en canon, sur le «chœur des travailleurs». On monte, on descend les gammes en oubliant le temps qui passe.

À midi, d'anciens stagiaires croisent les formateurs et de nouveaux venus, dont certains sont peu loquaces. Des individus ont disparu des radars pendant quelque temps, rattrapés par les problèmes; ils réapparaissent aujourd'hui et aimeraient reprendre les ateliers. On prend des nouvelles, on s'amuse, on s'écoute. On s'accroche à cette camaraderie, sans grande illusion non plus, car chacun sait que l'équilibre reste précaire. «Ce qui est fort, ici, c'est qu'un lien d'amitié s'est créé, insiste Lidia. Sans eux, je ne m'en serais jamais sortie vivante.»

### EN AVANT CONTRE JEHOLET

Chez Avanti, les dispositions législatives et réglementaires adoptées par le précédent gouvernement wallon sont restées en travers de la gorge. Comme une arête coincée dans le gosier. «L'idée de Jeholet (MR), alors ministre de l'Emploi, de l'Économie et de la Formation, c'était uniquement de former des bras, ce qui ne correspond pas à notre philosophie. À ses yeux, nous sommes des profiteurs, nous n'obtenons pas de résultat», explique Isabelle Heine, directrice d'Avanti. Dans la ligne de mire de l'association, deux textes. Le décret «Cisp» du 31 mars 2019, sur les centres d'insertion socioprofessionnelle, et l'arrêté du 29 avril du gouvernement relatif aux «dépenses éligibles». La première conséquence du décret Cisp est anodine. Il a changé le nom de structures comme Avanti. L'organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) Avanti est devenu «Défi», pour «Démarche formation insertion».

Le vrai souci de ce décret vient avant tout, selon Marc Pierronne, comptable d'Avanti, de l'interprétation restrictive du concept «d'heures assimilées». Il s'agit d'heures que le stagiaire ne passe pas *stricto sensu* au sein des locaux du service, mais à l'extérieur. Ces heures peuvent être considérées comme «assimilées» à la formation, plutôt qu'à des absences non justifiées, car elles permettent de se rendre à un rendez-vous au CPAS, au Forem, chez le médecin, etc.



Le nouveau décret plafonne ces heures à 10% du nombre d'heures de formation. «Sauf qu'il s'agit d'heures passées à l'extérieur pour régler des soucis, d'ordre financier et administratif, précise Marc Pierronne. Le cœur même de notre projet, c'est justement que les stagiaires se remettent en ordre sur tous ces volets. L'idée de notre travail ici, c'est de remédier à ces problèmes qui s'accumulent depuis des années. Et cela prend du temps. Plus de 50% de nos stagiaires dépassent les 10% d'heures assimilées. Notre service est payé en fonction du nombre d'heures de formation. Au-delà des 10%, ces heures ne seront plus payées. La perte sera importante.»

Quant à l'arrêté du gouvernement wallon relatif aux dépenses éligibles, il continue de déranger. Celui-ci a instauré un «guide des dépenses éligibles», c'est-à-dire une liste, en théorie exhaustive, des dépenses qui correspondent à la subvention des associations. L'idée est de davantage contrôler les dépenses. Les entités subventionnées doivent garder tous les justificatifs. À côté des frais de personnel, une liste de 5 à 10% de frais de fonctionnement est établie. «Beaucoup d'aspects ne sont pas clairs dans cet arrêté, ajoute le comptable. Est-ce que les matières premières – matériel sono, fer, charbon –, essentielles à nos ateliers, sont prises en compte? Nous devons faire des demandes pour toute une série de choses.» Et la directrice d'Avanti précise : «Une partie de ce que l'on fait est destinée à des activités socioculturelles. Il n'est pas du tout clair que la subvention couvre ce genre de dépenses.» Le souci, dans tout ça, c'est que ces «Défi» ne peuvent pas vendre leur travail, «contrairement aux EFT», ajoute Isabelle Heine. «Cet arrêté consacre notre fragilité financière», assène-t-elle. •